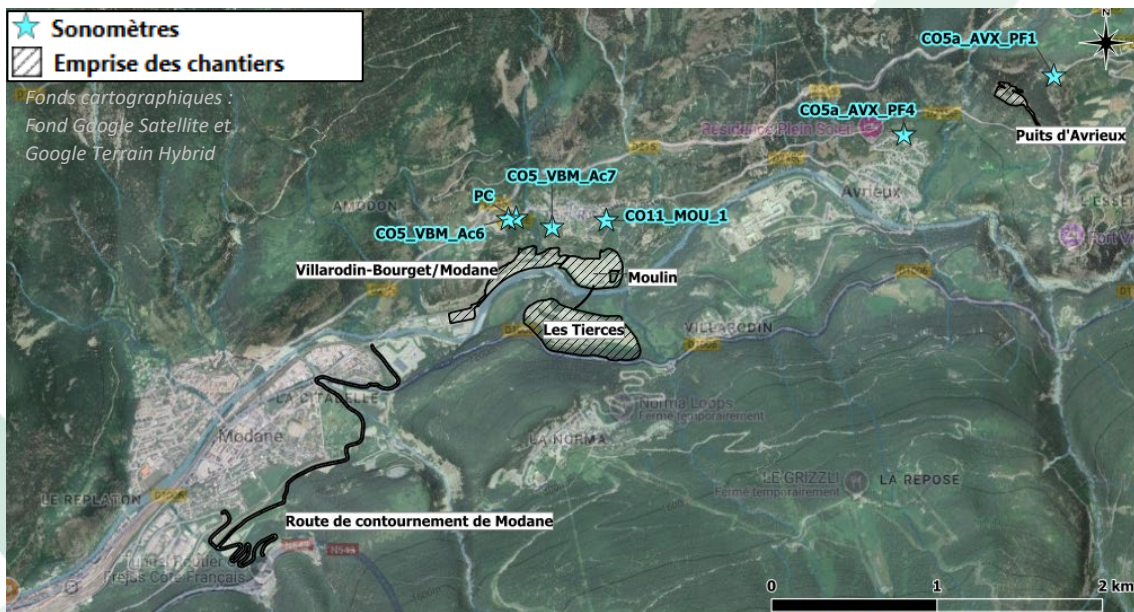


## SYNTHESE

Depuis avril 2021, TELT et le Groupement enregistrent en continu le bruit généré par le chantier CO5a à l'aide de capteurs installés chez des riverains et analysent les données. À partir de janvier et mai 2025, de nouveaux capteurs du CO5 et du CO11 viennent compléter ce réseau de mesures.



Les données acoustiques recueillies par ces dispositifs de surveillance corrélées avec les signalements conduisent à une évaluation de l'ambiance sonore globalement **satisfaisante** ou **acceptable** autour des plateformes de Villarodin-Bourget/Modane et Moulin/Tierces, sauf pour PC où il y a une récurrence de dépassements en période nocturne.


AMBIANCE SONORE	PERIODE DIURNE				PERIODE NOCTURNE			
CO5a_AVX_PF4, CO11_MOU_1, CO5_VBM_Ac7 et Ac6	satisfaisante	acceptable	gênante	insatisfaisante	satisfaisante	acceptable	gênante	insatisfaisante
CO5a_AVX_PF1	satisfaisante	acceptable	gênante	insatisfaisante	satisfaisante	acceptable	gênante	insatisfaisante
point PC (anciennement PF5)	satisfaisante	acceptable	gênante	insatisfaisante	satisfaisante	acceptable	gênante	insatisfaisante

 **0** Signalements liés à l'acoustique sur ce secteur.


Autres ressources  
[Lexique de définitions et légendes](#)  
[TELT Lyon Turin – Pour les riverains](#)

## PLUS DANS LE DETAIL...

Les tableaux récapitulatifs ci-après présentent les dépassements, en lien ou non avec le chantier, des seuils sonores imposés au chantier en périodes diurnes et nocturnes, pour l'ensemble des mesures autour des CO5a, CO5 et CO11. Les dépassements non liés au chantier sont généralement corrélés à la météo (fortes pluies ou rafales de vent), à des activités de voisinage, aux bruits de la nature ou encore au passage d'hélicoptères.

 Période diurne (07h00-22h00)

point	Octobre		Novembre		Décembre		4ème Trimestre 2025
	Nombre de jours avec dépassements liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements non liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements non liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements liés au chantier	Nombre de jours avec dépassements non liés au chantier	
CO5a_AVX_PF1	0	4	0	3	0	0	100%
CO5a_AVX_PF4	0	0	0	0	0	0	100%
PC (anciennement PF5)	0	1	0	0	0	0	100%
CO5_VBM_Ac7	0	3	0	1	0	0	100%
CO5_VBM_Ac6	0	4	0	0	0	0	100%
CO11_MOU_1	0	0	0	2	0	0	100%

 Période Nocturne (22h00-07h00)

point	Octobre		Novembre		Décembre		4ème Trimestre 2025
	Nombre de nuits avec dépassements liés au chantier	Nombre de nuits avec dépassements non liés au chantier	Nombre de nuits avec dépassements liés au chantier	Nombre de nuits avec dépassements non liés au chantier	Nombre de nuits avec dépassements liés au chantier	Nombre de nuits avec dépassements non liés au chantier	
CO5a_AVX_PF1	1	5	0	3	0	0	99%
CO5a_AVX_PF4	0	2	0	0	0	0	100%
PC (anciennement PF5)	13	1	16	0	18	1	48%
CO5_VBM_Ac7	0	3	0	2	0	0	100%
CO5_VBM_Ac6	0	3	0	1	0	0	100%
CO11_MOU_1	NC	0	NC	7	NC	2	100%

NC = non concerné (pas d'activité nocturne).



## FOCUS SUR LES DEPASSEMENTS SONORES

Au cours de ce trimestre, le point PF1 a comptabilisé 1 seul dépassement nocturne en octobre et PC a comptabilisé quant à lui 47 dépassements en période nocturne. Ces dépassements n'ont toutefois pas fait l'objet de signalement.

Date (ou nombre)	Point de mesure	Période	Évaluation du dépassement	Origine du bruit identifiée sur le chantier	Actions correctives
9 nuits en octobre 14 nuits en novembre 11 nuits en décembre	PC	Nocturne	Faible	Ventilation VBM	La ventilation a été remise en fonctionnement nominal en février 2025 suite à la reprise de la plateforme de Villarodin-Bourget/Modane par le CO5.  La modification des dispositifs de ventilation en utilisant les puits d'Avrieux va conduire à l'arrêt des ventilateurs à l'entrée de la descendrière en 2026.
2 nuits en octobre 1 nuit en novembre 7 nuits en décembre			Modéré		
2 nuits en octobre 1 nuit en novembre			Fort		
1 nuit en octobre	CO5a_AVX_P1	Nocturne	Faible	Engins, moteurs	Pas d'action corrective spécifique car l'origine n'a pas pu être déterminée. Emissions sonores sans doute liées à une activité ponctuelle sur la plateforme (manutention).



## FOCUS SUR LES SIGNALEMENTS DES RIVERAINS

Pas de signalement relatif au bruit sur ce trimestre concernant ces travaux.

**TELT reste attentif aux besoins des riverains pour réduire les nuisances sonores que le chantier peut occasionner.**

**Un numéro unique est à votre disposition pour signaler d'éventuelles nuisances : 04 85 98 98 98**